

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017

Présents : MM. Christian LESENNE, Josiane PEZET, André DRUET, David LE BEC, Daniel CATEL, Jean-Pierre HOCHARD, Janine MINARD, Franck PEZET, Thierry REGNIER, Jean-Pierre THIENPONT.

Absente : Virginie DAUSSY

Ouverture de séance : 19h05

Christian LESENNE souhaite l'ajout de points supplémentaires à l'ordre du jour :

- En cas d'avis favorable à la création d'une régie de recettes, et de nomination de régisseur : délibération pour l'octroi d'une indemnité au régisseur ;
- En cas d'avis favorable à la création d'une régie de recettes: délibération pour l'achat d'un coffre-fort.

Les élus acceptent ces ajouts.

1. *Approbation du Compte rendu du 8 décembre 2016 :*

Les élus approuvent à l'unanimité le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 8 décembre 2016.

2. *Délibération concernant l'approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme :*

La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, appelée CABS, est issue de la fusion de 3 communautés de communes : Abbevillois, Hallencourt et Baie de Somme Sud.

Elle est créée depuis le 1^{er} janvier 2017, et associe 44 communes.

A sa tête, ont été élus :

- 1 Président, Nicolas DUMONT
- 12 Vice-Présidents
- 9 Conseillers délégués.

La CABS conserve les mêmes compétences que la CCA. De plus, elle exerce désormais, au lieu et place des communes, la compétence voirie, et la compétence affaires scolaires et périscolaires.

80 délégués titulaires siègent au Conseil communautaire. YONVAL est représenté par Christian LESENNE. Josiane PEZET est déléguée suppléante. Elle peut voter lorsque Christian LESENNE est absent.

Christian LESENNE s'est inscrit auprès des commissions *Développement durable* et *PLU-I/SCoT*, et Josiane PEZET participe aux commissions *Petite enfance* et *solidarité*.

Les statuts, présentés aux conseillers, ont été validés par la Sous-Préfecture.

Après en avoir délibéré, les élus décident d'approuver, à l'unanimité, les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.

3. Délibération sur le rapport d'activité 2015 de la FDE 80 :

Jean-Pierre HOCHARD fait le compte-rendu du rapport d'activité de la FDE. YONVAL fait partie des communes adhérentes à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

Pour mémoire, la FDE 80 intervient dans les domaines suivants :

- la distribution électrique (contrat de concession avec notamment ERDF)
- la distribution de gaz
- les communications électroniques
- l'éclairage public
- l'efficacité énergétique
- le groupement d'achats d'énergies (pour les communes)
- le Système d'Information Géographique (chaque commune peut avoir son cadastre numérisé)
- la recharge des véhicules électriques

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident à l'unanimité d'adopter le rapport d'activité 2015 de la FDE 80.

4. Délibération sur la création d'une régie de recettes pour l'encaissement de produits

Aux termes du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique, les comptables publics sont seuls chargés du recouvrement des deniers publics et du paiement des dépenses publiques. Ils sont seuls habilités pour manier des fonds publics.

C'est pourquoi les communes n'ont pas le droit d'encaisser en leur nom.

Il est possible de déroger à ce principe en créant une régie. Ainsi le régisseur pourra percevoir, pour la commune, des sommes en liquide ou en chèque.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent à l'unanimité la création d'une régie de recettes.

5. Délibération sur la nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant :

La création d'une régie de recette étant acceptée par les élus, Christian LESENNE propose de nommer Lucie SALLE, secrétaire de Mairie, régisseur titulaire.

Il propose de nommer Jean-Pierre HOCHARD, mandataire suppléant.

Christian LESENNE propose aux élus d'attribuer une indemnité de 110 € au régisseur titulaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité ces propositions.

6. Délibération concernant l'achat d'un coffre-fort :

Les recettes enregistrées par la régie nouvellement créée doivent être contenues dans un coffre-fort.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité l'achat d'un coffre-fort pour contenir l'intégralité des recettes et documents relatifs au fonctionnement de la régie.

Cette dépense sera inscrite en section d'investissement.

7. Délibération sur l'octroi d'une indemnité de conseil au comptable des Finances Publiques :

Comme chaque année, le comptable des Finances Publiques, Monsieur RONGIER, a fait parvenir une demande d'indemnité pour couvrir les services rendus à la collectivité.

Cette indemnité s'élève à 187.58 €.

Après en avoir délibéré, 9 élus acceptent le versement d'une indemnité de conseil d'un montant de 187.58 € à Monsieur RONGIER, comptable des Finances publiques.

Un élu s'abstient.

8. Délibération autorisant le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif :

La commune a reçu une facture de l'entreprise SYD pour la fourniture et la pose de panneaux indicatifs, pour un montant de 675.18 € TTC.

Christian LESENNE propose d'inscrire cette dépense en section d'investissement afin de récupérer la TVA.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des élus acceptent d'inscrire la somme de 675.18 € TTC en section d'investissement, et ce, avant le vote du Budget Primitif 2017. Ils autorisent le Maire à mandater cette somme et signer les documents nécessaires au transfert.

9. Délibération pour l'octroi d'un cadeau à Florence CAILLET en remerciement de services rendus :

Monsieur le Maire expose :

Les agents en place ont perçu en décembre 2016 une prime de fin d'année sous forme d'heures supplémentaires.

Les primes sont les suivantes :

- Lucie SALLE : 327.68 €

- Patrice MERCIER : 307.06 €

- Carole PEZET : 117.37 €

Pour Florence CAILLET, agent de la commune de janvier à mai 2016, le versement d'une prime sous forme d'heures supplémentaires n'est pas possible, car elle ne faisait plus partie des effectifs au 31/12/2016.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer afin d'octroyer cette prime sous forme de cadeau. L'idée générale est de pouvoir remercier l'agent parti pour tous les services rendus à la collectivité durant sa présence au sein de la commune, en 2016.

Le cadeau sera d'une valeur 320 € pour l'intégralité du travail effectué au sein de la collectivité.

Les crédits relatifs à ces dépenses seront prévus à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- **De valider le principe d'un cadeau à Florence CAILLET, agent non titulaire, partie de la collectivité en 2016.**
- **D'Autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document découlant de cette décision.**
- **D'inscrire Les crédits relatifs à ces dépenses à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget principal.**

10. Point sur les travaux en cours:

- **Verger conservatoire:** les travaux de plantation ont eu lieu au mois de février, et ont duré une journée. Le devis initial était de 6211 € HT. La facture finale est de 5 978 € HT. Cette différence s'explique par la diminution du nombre de plants de haies prévus.
Il faudra nettoyer le fond du terrain.
- **Espace cinéraire :** les travaux ont débuté ce lundi 27 février.
Il faudra se renseigner auprès d'autres Mairies pour connaître les tarifs appliqués pour les concessions.
- **Implantation des haies/fascines:** l'échange de parcelle entre l'AFR et Monsieur PRUVOT ayant été acté, la fin des travaux d'implantation aura lieu en mars 2017 au Fond de la Chaussée.
- **Préservation du Larris :** Une réunion a eu lieu le 23 février en présence de représentants du Conservatoire, d'AMEVA, du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées, porteur du projet, et de 5 élus de la commune.
Le dossier de demande de subvention a été déposé en juillet auprès des services de l'Etat. Une réponse favorable a été donnée, bien qu'elle ne soit pas encore notifiée.
Ce dossier comprenait 3 devis allant de 32 000 € HT à 65 000 € HT. C'est la somme minimale qui a été retenue dans l'attribution de la subvention. Rappelons que l'Etat finance à 80% ce projet et le Syndicat Mixte à hauteur de 20 %.
L'appel d'offre va être lancé.
A noter que du 17 au 30 août prochains, un chantier composé à 50% de jeunes de la région, et 50 % de jeunes étrangers, viendront travailler sur le Larris. Ils seront encadrés par des animateurs, avec pour thème de chantier « éducation et patrimoine ». Cette opération n'a aucun coût pour la commune. Il est cependant demandé de laisser un local à disposition de cette équipe pour pouvoir se reposer, et se rafraichir.

11. Point sur les subventions et sur les travaux à venir :

Les aides :

La subvention du Conseil départemental de 2015 est arrivée : 4 463 €. Elle concerne les travaux réalisés en 2015 et 2016.

En 2016, un dispositif transitoire d'aide aux communes a été mis en place. YONVAL a déposé un dossier pour les travaux de voirie rue d'Abbeville et rue de Valenglart. Une subvention de 6 377 € est accordée.

La première partie des travaux a été réalisée (trottoirs rue d'Abbeville).

Les élus auront à se prononcer sur la réalisation des travaux rue de Valenglart en 2017 ou 2018.

Pour la période 2017-2020, le nouveau dispositif propose une subvention totale sur 4 ans, limitée à 10 000 € avec un taux d'intervention fixé à 30% de l'assiette éligible.

Concernant les travaux de mise aux normes des bâtiments communaux, la commune pourra bénéficier également de l'aide de l'Etat.

Point suite au tour de village fait par les élus le 11 février :

- **Le mur entre la salle polyvalente et la propriété de Monsieur MABILLE**, sera réalisé comme prévu au printemps 2017. Il en est de même pour le pignon du **bâtiment où est stocké le sel**.
- **Abri pour les chasseurs** : il n'y aura pas de nouveau bâtiment. Christian LESENNE propose de demander un devis pour refaire le pignon de l'étable, bétonner le sol sur une partie, et installer une baie vitrée en pignon. Cet espace pourrait être ainsi, occupé par La Société de Chasse.
- **La mise aux normes de la salle polyvalente** est prévue au calendrier pour 2017. Le montant des travaux pour le sol et les sanitaires est estimé à 12 000€. Le sol se dégrade plus vite que prévu, et il faut envisager d'autres solutions. Christian LESENNE propose de demander plusieurs devis pour un sol en carrelage ou en résine.
- **L'entrée du verger** est accessible à tout le monde, y compris aux locataires de la salle polyvalente. Certains élus s'inquiètent à ce sujet, et proposent de fermer l'accès. Les élus optent pour une haie, dans la continuité des travaux déjà réalisés. Elle sera plantée à l'automne 2017.
- **Mise aux normes de la Mairie et des bâtiments communaux** : le CAUE 80 a rendu sa fiche conseil. Chaque élu en a eu un exemplaire. Christian LESENNE invite ceux qui sont disponibles à une réunion avec la rédactrice de cette fiche, le 16 mars à 14h30.
- **Réfection du Monument aux morts** : le devis est signé. Nous attendons la date pour la réalisation des travaux.
- **Cimetière** : certaines haies autour du cimetière sont à réimplanter. Celle du fond l'a été en 2016. Le renouvellement se poursuivra à l'automne 2017.
- **Ouvrage n°6** : il est nécessaire de fermer devant avec une barrière pour sécuriser le lieu. Cet ouvrage ne fonctionne toujours pas bien lors d'épisodes pluvieux importants. Christian LESENNE propose de contacter l'Agence de l'Eau afin d'obtenir un diagnostic complémentaire et de nouvelles solutions pour améliorer l'ouvrage existant.
- **Rue Bernard FRANCOIS** : Lors d'épisodes pluvieux, la pâture située en aval reçoit les eaux de ruissellement. Si le projet de lotissement initié par un particulier se concrétise, il faudra prendre en

compte cette problématique.

- **Sécurité routière rue d'Abbeville** : la gendarmerie propose d'établir un diagnostic gratuit. Christian LESENNE contactera le Lieutenant PREDHOMME pour sa réalisation.

- **Bordurage rue de Valenglart** :

Ces travaux ont été pris en compte dans la demande de subvention 2016 du Conseil départemental.

Christian LESENNE attire l'attention sur le fait que si la commune ne fait pas réaliser les travaux de voirie, la subvention concernant la réalisation des trottoirs rue d'Abbeville ne sera pas perçue (car inférieure au montant minimum).

Les élus échangent sur le sujet, et décident de ne pas réaliser les travaux en 2017.

12. Informations diverses :

- Jean-Pierre HOCHARD participera à la prochaine **réunion FDE** le 9 mars à OISEMONT

- **l'Assemblée Générale du CAUE 80** a lieu le 23 mars 2017 à DOULLENS

- Le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées organise une **journée d'information** et de démonstration, destinée aux élus, ainsi qu'aux techniciens communaux, sur la thématique de la **gestion des voiries et des espaces verts sans produits phytosanitaires** "Espaces publics : Apprenons à gérer nos villes et nos villages autrement" qui se tiendra le jeudi 16 mars 2017 à Saint-Valery. André DRUET et Patrice MERCIER y participeront.

- **Opération « Hauts de France Propres »** : cette manifestation est pilotée par la Fédération des Chasseurs de la Somme, la Fédération de la Somme pour la Pêche et le Conseil régional. Elle se déroulera les 18 et 19 mars prochains.

Au niveau de YONVAL, la manifestation est organisée par la Société de Chasse, en partenariat avec la municipalité et le Comité des Fêtes. Elle aura lieu le 18 mars au matin.

La Société de Chasse et le Comité des Fêtes offriront le café et l'apéritif.

- **La décharge sauvage** en haut de la rue du Moulin a pris de l'ampleur. Christian LESENNE rencontrera les parties prenantes afin de trouver une solution.

- **Ernest GEST s'est vu remettre la Médaille de l'Assemblée Nationale** par Monsieur le Député Pascal DEMARTHE le 18 février dernier à la maison de retraite où l'ancien Maire réside désormais. Cette remise devait avoir lieu lors de la cérémonie des vœux, mais la santé précaire de Monsieur GEST ainsi que le décès de son épouse avait repoussé cette remise de médaille.

- **Invitation au mariage** d'Adrien et de Camille:

Le fils d'André DRUET invite les membres du Conseil municipal à célébrer son mariage le 29 juillet prochain.

- **Véolia** passera **relever les compteurs** d'eau entre le 6 et le 9 mars. L'information est transmise aux administrés. A noter également que la station de reprise sera nettoyée le 28 février.

- **L'association des randonneurs d'Abbeville** a fait une demande pour la mise à disposition d'une salle le 10 mars prochain. Une soirée thématique, organisée en partenariat avec l'association « Jeunes science », pour **observer les étoiles** est proposée. Ils ont besoin d'une salle, haute de plafond pour installer un planétarium. Christian LESENNE a proposé la salle de l'ancienne école. Il participera à cette soirée, et envisage, selon le déroulement de celle-ci, l'organisation d'une manifestation identique au niveau communal.

- **Site internet** : Christian LESENNE doit envoyer les photos pour l'animation du site. L'ouverture pourra ensuite être faite.

- **Réunion fleurissement** : Christian LESENNE souhaite que les efforts de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie poursuivent. Il propose une réunion le 11 mars, mais souhaite pouvoir proposer des actions concrètes aux yonvalois qui souhaitent participer. Il envisage notamment de contacter plusieurs jardinerie pour proposer des prix avantageux sur les plantes. André DRUET et Franck PEZET se chargent de contacter les jardinerie locales.

La réunion fleurissement est donc prévue le **samedi 11 mars à 10h30**.

Tour de table :

- David LE BEC attend les photos du Larris pour finaliser la page d'accueil du site internet.

- Jean-Pierre HOCHARD demande quand le SPANC passera pour le contrôle des assainissements individuels. Christian LESENNE indique que ce sera en 2017, mais sans plus de précision sur le calendrier.

Fin de séance : 21h40

La Commission des Finances ainsi que la prochaine réunion de Conseil auront lieu fin mars – début avril.